



SÉMINAIRE

Construire en béton au 21^e siècle

Mardi, le 21 avril 2015

Pavillon Alphonse-Desjardins, Université Laval – Québec (Québec)

Cette journée de formation vous permettra de rencontrer des spécialistes du domaine. Elle s'adresse à un vaste auditoire comprenant les architectes, les ingénieurs, les entrepreneurs et producteurs de béton.

Programme de la journée

8h15-8h45 – Inscription

8h45-9h00 – Mot de bienvenue

Guillaume Lemieux,
Association Canadienne du Ciment

Président de séance
Bruce Labrie

9h00-9h45

Modifications à la norme CSA A23.3

Hélène Dutrisac, Cement Association of Canada

9h45-10h45

Quantification de la masse thermique du béton et exemples d'applications

Martin Roy, Martin Roy et Associés

10h45-11h15 – Pause-santé

11h15-12h00

Nouveau CHUM

Normand Leboeuf, Pasquin St-Jean

12h00-13h30 – Repas

Président de séance

Éric Bédard

13h30-14h30

Pompage des bétons fluides pour bâtiments en hauteurs

Dimitri Feys, Professeur adjoint, Université du Missouri

14h30-15h15

Essais de chargement sur bâtiments existants

Robert Raymond, Inspec-Sol

15h15-15h45 – Pause-santé

15h45-16h15

L'ingénierie de bétons imperméables aux chlorures

William Wilson, Université de Sherbrooke

16h15-16h30

Mot de la fin

Guillaume Lemieux, Président

ACI-Section du Québec et de l'Est de l'Ontario

Frais d'inscription (taxes incluses)

Inscriptions reçues avant le 15 avril 2015

200,00 \$ Toutes taxes incluses

50,00 \$ pour les étudiants à temps plein

TPS : 123 926 560

TVQ : 101 253 1652

Inscriptions reçues après le 15 avril 2015

250,00 \$ Toutes taxes incluses

50,00 \$ pour les étudiants à temps plein

Les frais d'inscription comprennent la documentation, le repas du midi et les pauses santé.

Modalités de paiement

Les inscriptions se font uniquement en ligne sur le site www.aciquebec.com et le paiement peut se faire :

1- par carte de crédit (veuillez toutefois noter qu'il est impossible d'inscrire plus d'une personne par jour avec une même carte de crédit).

2- par chèque. SVP n'oubliez pas de joindre une copie de votre confirmation d'inscription avec votre chèque libellé à l'ordre de :

ACI section du Québec et de l'Est de l'Ontario

et adressé à :

Pierre-Louis Maillard

334, rue Notre Dame Est, Suite 304

Montréal (Québec) H2Y 1C7

Notez aussi que votre confirmation d'inscription est votre facture.

Pour plus d'informations consultez le site internet : www.aciquebec.com

ou communiquez avec :

Pierre-Louis Maillard

(514) 566-8247

p.lmaillard@videotron.ca

Avis aux membres de l'Ordre des ingénieurs du Québec : Dans la mesure où elles sont liées à l'exercice de vos activités professionnelles, les activités de l'ACI sont admissibles en vertu du *réglement sur la formation continue obligatoire des ingénieurs*.
